

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

COMMUNE DE GARI GOMBO

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

EAST REGION

BOUMBA ET NGOKO DIVISION

GARI GOMBO COUNCIL

GENERAL OFFICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2025 DU 29 JANVIER 2025

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE PAYA I DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST:

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE - Exercice 2025

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GARAI-GOMBO, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance en un lot unique, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction du CENTRE DE SANTE INTEGRE de PAYA I dans la Commune de Gari-Gombo, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l' :

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ✓ Installations de chantier;
- ✓ Terrassements ;
- ✓ Fondations ;
- ✓ Maçonnerie-Elévation-Enduits ;
- ✓ Charpente-Couverture-Plafond ;
- ✓ Menuiserie Bois-Métallique;
- ✓ Electricité ;
- ✓ Plomberie-Sanitaire ;
- ✓ Peinture ;
- ✓ VRD.

3- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont constitués en un lot :

Nº Lot	Désignations	Montant TTC F CFA	Caution de soumission 2%
1	Construction du Centre de Santé Intégré de PAYA I dans la Commune de GARI-GOMBO	50 000 000	1 000 000

4- COÛT PREVISIONNEL DES TRAVAUX:

Le coût prévisionnel de l'opération du lot unique est de **Cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC.**

5- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2025.

7- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès du Secrétariat Général de la Commune de Gari-Gombo, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (**Recette Municipale de Gari-Gombo**), d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

8- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Gari-Gombo dès publication du présent avis.

9- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de Gari-Gombo, au plus tard **le 17 Avril 2025 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2025 DU 29 JANVIER 2025

**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE PAYA I DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO,
DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10- RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

11- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Gari-Gombo dans la salle des actes **le 17 Avril 2025 à 11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. *Offre Administrative*

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. *Offre technique*

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. *Offre Financière*

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | |
|---|--------|
| 1) La capacité financière de Trente millions (30 000 000) FCFA | 02 oui |
| 2) Les références de l'Entreprise | 06 oui |
| 3) Méthodologie d'exécution des travaux | 03 oui |
| 4) L'expérience du personnel d'encadrement | 03 oui |
| 5) Le matériel et les équipements essentiels | 03 oui |
| 6) Compréhension du projet | 05 oui |
| 7) Présentation des Offres..... | 03 oui |

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70% de la note technique, (soit au moins 18 sur 25) seront examinées pour chaque lot

13- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du coût prévisionnel; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

15- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de chaque lot est de **Quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

16- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

17- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Gari-Gombo aux numéros de téléphone 696259246 et 674323838.

AMPLIATIONS

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ DDMINMAP/BN/YOKA
- ✓ DDMINTP/BN/Yok
- ✓ CHEF DISTRICT/SANTE/BN/Yok (Info)
- ✓ PRESIDENT/CIPM/GGBO ;
- ✓ AFFICHAGE ;

GARI-GOMBO, le 24 MARS 2025

Le Maire.

Autorité Contractante



*Sir Ida Bimba Al...
Scanné avec CamScanner*